

## *Eloge de la plainte*

Bien avant de « porter plainte » ou de « déposer plainte » par accumulation d'insatisfactions, il existe l'étape qui consiste bien simplement à exprimer une plainte. Une souffrance s'accumule, érodant la patience, mettant les nerfs à vif et une rare échappatoire possible consiste à se plaindre. Le problème, c'est qu'on a horreur des gens qui se plaignent et qui, gênés, parviennent encore à conclure par ce genre de phrase : « mais il y a pire que ma situation, n'est-ce pas ? »

C'est cette comparaison entre l'un et l'autre humain qui semble difficilement supportable ainsi que le comptage de tout ce que l'âge ou les circonstances de la vie fait perdre et qui écrase la prise de conscience de tout ce qui reste. Comme dit le poète, « je peux me plaindre que les buissons de rose ont des épines ou me réjouir que les buissons d'épines portent des roses ; cela dépend comment vous regardez ». Oui, c'est d'abord une question de point de vue, de regard, et ensuite de parole.

Paradoxalement, j'aimerais faire l'éloge de la plainte. Non pas tant pour le contenu de celle-ci mais pour son style. Pourquoi ? Tout d'abord, parce que cette attitude typique à un régime démocratique met en relation. Pour bien comprendre, il est important de dissocier la plainte de la lamentation et un exemple connu pour illustrer ce propos est celui du personnage de Job, dans l'Ancien Testament. Marqué par tant de souffrances qui l'assaillent, Job se lamente, sur lui-même. Ce qui est typique de la lamentation, c'est qu'elle mène au repli, elle enroule sur soi. On dit qu'elle est autarcique, privilégiant le monologue au dialogue, la rumination se suffisant à elle-même. Ensuite, Job se plaint : contrairement à la lamentation (« sur soi »), la plainte (« à ») encourage le dialogue, supposant ainsi une certaine prise de distance avec la souffrance. Entre les deux peut se situer une troisième attitude : le ronchonnement. Ca, c'est la manifestation d'un mécontentement dans un langage – autant dire – embrouillé.

Réjouissons-nous de voir arriver le plaignant ! Mais oui : il nous a choisi comme correspondant, et recevoir la parole de l'autre, quelle qu'elle soit, même une plainte, devrait demeurer un cadeau. La plainte ne constitue-t-elle pas ainsi, paradoxalement, la trame la plus solide de ce qui reste d'une relation d'amour, d'amitié, de confiance ? Ne se plaint-on pas d'ailleurs de / à celui à qui l'on tient ? De plus, elle donne force à l'interlocuteur que l'on choisit. A lui de faire en sorte, avec les moyens qui sont les siens, que la parole exprimée mène à un dialogue qui apaise et redonne confiance. Si l'interlocuteur n'y parvient pas, le

plaintif deviendra plaignant et finira par « porter plainte » ou « déposer plainte ». Ces expressions sont tout de même curieuses : l'une suggère une élévation et l'autre un dépôt, tout en évoquant une même logique. Or, plus simplement, le fait de se plaindre à quelqu'un n'entraîne ni élévation ni abaissement : il mène juste au partage d'une parole, cruciale en période de souffrance, de doute, de solitude.

Claude Lichtert